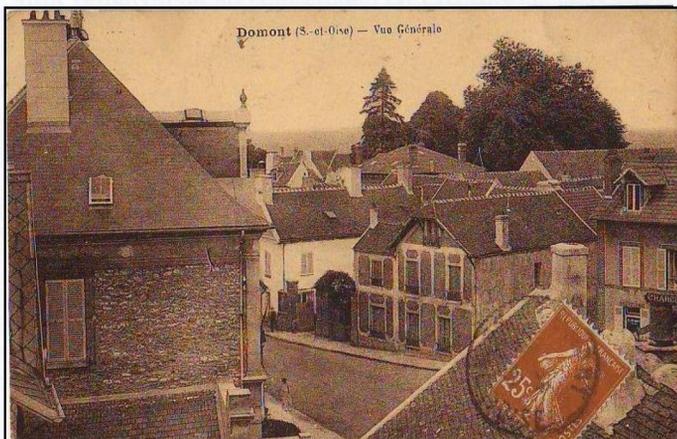




"Les Grands Economats Parisiens", et un état a été établi pour le compte de la mairie, s'élevant à 2.569,90 francs. C'est par une réclamation postérieure du propriétaire qu'on le sait. Les responsables improvisés

avaient même tenu un décompte des bouteilles consignées rapportées par les clients.

Eugène-Martin, assistant du maire provisoire, a "fait de son mieux pour remplir le mandat qui [lui] avait été confié." Mais le 3 juillet, "devant les faits qui se déroulent", il remet sa démission au Préfet par l'intermédiaire du premier adjoint récemment rentré. On ne saura pas ce qui lui a fait lâcher prise. Dissensions au sein de cette municipalité improvisée ? Critiques de la part des habitants ? Pillages impossibles à empêcher ? Pressions insupportables de la part des occupants ? Retour du premier adjoint ?



Département de Seine-et-Oise
Arrondissement de Pontoise
Canton d'Ecouen
Téléphone 29

République Française
MAIRIE DE DOMONT

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 22 JUIN 1940

Le camarade Allemand Colonel ouvre la séance et demande à la population présente si quelqu'un peut rappeler la réunion du matin ; un camarade s'avance et s'offre comme interprète allemand. Monsieur Weber est accepté.

Le camarade allemand officier dit que la ville de Domont doit vivre et que tous les habitants doivent collaborer aux plans de travail institués par le Comité et non mettre les mains dans les poches.

Le camarade Allemand Officier emmène MM. Weber et Martin à la Kommandantur.

Monsieur Martin soulève la question des boulangers et demande le permis de circuler à 2 h du matin pour les ouvriers boulangers.

L'Officier Allemand demande à ces Messieurs que les habitants doivent obéir à tous les ordres quels qu'ils soient.

Il faut :

1° Fermer les portes des maisons ouvertes et apporter les clés à la mairie.

2° Défendre de mettre des chiffons blancs aux portes des maisons non habitées.

3° Surveiller les vaches dans les champs, les traire pour la collectivité.

4° Nettoyer le pays de toute la pourriture : chiens crevés, chats, etc... principalement les boucheries

5° Détruire les chiens et les chats errants. Pour cela, les amener à partir du 30 juin à l'endroit que ces Messieurs indiqueront.

6° Pour les armes. Défense de porter des armes blanches et à feu. S'en démunir en les portant à la Mairie de Domont sans délai.

7° Réquisitionner un camion pour le transport de toute l'alimentation, sur fiche de réquisition signée de la Kommandantur logée à la Belle Rachée.

8° Toutes les personnes prises à piller seront passées par les armes immédiatement.

9° Une permanence fonctionne tous les jours de 10 h à 12 h à la Mairie de Domont.

L'Officier Allemand demande à ces Messieurs de faire comprendre à la population qu'Allemands et Français sont dorénavant frères et de réserver un bon accueil aux troupes d'occupation, et de vivre en bonne entente et sans haine.

La séance est levée.

*Signé "pour le maire, par intérim, G. Maréchal",
avec cachet municipal
et "Approuvé", avec cachet allemand*